



Quarante septième cercle de silence à Besançon

Samedi 12 janvier 2013 de 15H00 à 15H30 - Place Pasteur

Avec ou sans papiers, l'étranger est une personne. La dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte. Notre silence le crie et continuera de le crier jusqu'aux changements indispensables.

...Et parce que la machine d'État qui brise des vies chaque jour ne se grippera que si chacun y apporte son grain de sable, nous appelons toutes celles et ceux qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse.

NOTRE SILENCE DIT NON...



...pour attirer l'attention sur la souffrance des étrangers dont la loi limite encore les droits.

Par exemple :

- refus fréquent d'un titre de séjour ou du renouvellement de ce titre : ils deviennent des sans-papiers, sans droit à l'hébergement, au travail, à la santé, **sans droit à l'existence !**
- Enfermement des déboutés du droit d'asile dans les centres de rétention en attente d'une expulsion : ces centres sont de véritables prisons. Il y a en 27 en France.
- Exigence de sommes très importantes (plusieurs centaines d'Euros) pour une carte « vie privée et familiale » (VPF)

...pour dénoncer des pratiques qui bafouent la dignité de l'être humain : familles séparées, personnes reconduites dans des pays où elles sont en danger ou vivant sans droit dans la peur d'être arrêtées.

...pour obtenir une politique migratoire plus respectueuse de la dignité des étrangers et pour redire aux étrangers notre solidarité afin qu'ils trouvent leur place parmi nous.

Dans notre monde, des dictateurs continuent de casser toute opposition et de ruiner leur peuple, avec la complicité de certains pays riches. C'est pourquoi tant de personnes fuient leur pays : parmi eux beaucoup de femmes et aussi des enfants. **La plupart restent dans les pays voisins**, mais une minorité gagne l'Europe et la France, malgré **Frontex**, une armée faite pour les combattre.

Hélas, il manque des places en Foyers pour héberger les demandeurs d'asile. Après une longue attente **80% sont déboutés**, le ministre ayant décidé 30.000 admissions sans tenir compte des risques réels encourus ! La plupart des déboutés ne peuvent repartir. Ils restent sans papiers, sans ressources, et risquent d'être placés dans un **Centre de rétention** en attendant l'avion du retour. Les centres sont maintenant interdits aux enfants : la famille est assignée à résidence ou séparée ! **Joyeuses fêtes pour ces familles... et les autres !!**

Car un débouté peut avoir droit à une carte de séjour pour raisons familiales ou médicales, mais **cette carte coûte très cher !** Un racket sur des gens sans ressources ! Ceux qui n'ont qu'un récépissé de 3 mois ne peuvent trouver ni travail ni logement. Avec les sans papiers, ils sont condamnés à faire le 115, le n° du Samu social.

Mais à Besançon comme partout **le 115 est saturé** et répond souvent :

« pas de place pour vous ce soir ! »

Avec l'aide du CdS du Havre

Site à consulter : http://migrations.catholique.fr/ressources/10557/03/circulaire_regularisation_28_nov_2012_resume_12_12_2012.pdf

Prochains cercles : tous les 2° samedis du mois (9 février, 9 mars...)

15H, place Pasteur, place de la Révolution, ou place du 8 septembre si manque de... place

A l'appel de : ACAT Besançon, Action Catholique Ouvrière, AFPS25, CCFD25, CDDLE, CIMADE, LDH, Pastorale des Migrants, Mouvement de la Paix, MRAP, Pax Christi, RESF25, RUSF-FC, Secours catholique, SURVIE, Vie Nouvelle, CFDT, FERCSup CGT, FSU, Solidaires, SUD Education, les Alternatifs, PCF, PS, Europe Ecologie les Verts.